

### **CONSEIL MUNICIPAL DU 9 juin 2023**

# PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

# **OBSERVATIONS GENERALES**

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales en précisant : « Une présentation brève et synthétique retraçant les informations essentielles est jointe au compte administratif. Cette note présente donc les principales informations et évolutions du compte administratif 2022.

Les grandes orientations s'articulent autour de 3 axes : l'écologie, la solidarité et la démocratie.

Comme depuis de nombreuses années, la gestion rigoureuse permet de ne pas augmenter les impôts directs tout en développant les services rendus à la population. L'investissement quant à lui vise à la modernisation et l'amélioration durable du patrimoine communal et des services aux habitants dont la construction de l'équipement polyvalent dans l'écoquartier des Meuniers, la désartificialisation du centre bourg. Pour ce faire la Ville sollicite les financeurs et recherche des solutions innovantes.

Au budget primitif 2022 l'inflation était déjà de + 3.6 %. L'enveloppe prévisionnelle de dépenses imprévues, soit 200 000 € a été entièrement répartie suivant 2 décisions modificatives au chapitre 011 afin d'abonder les dépenses d'énergie, d'alimentation pour la restauration scolaire. L'impact estimé était de + 10 % pour les charges à caractère général or il a atteint + 25% au regard de l'inflation annuelle pour 2022 de + 5.6%. Rien que sur le marché de restauration scolaire c'est plus de 15% d'augmentation, 20 % sur l'énergie.

#### **LES RATIOS:**

INFORMATIONS FINANCIERES/RATIOS	VALEURS COMPTE ADMINISTRATIF 2021 Population INSEE (7 586)	VALEURS COMPTE ADMINISTRATIF 2022 Population INSEE (7 939)	MOYENNES DE LA STRATE (source DGCL 2021)
Dépenses réelles de	1 247 €	1 328 €	1 043 €
fonctionnement/population			
Produit des impositions directes/population	571 €	593 €	501 €

Recettes réelles de	1 458 €	1 339 €	1 196 €
fonctionnement/population			
Dépenses d'équipement brut/population	139 €	140 €	315 €
Encours de la dette/population	672 €	595 €	775 €
DGF/population	206 €	206 €	153 €
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	60.96 %	59.47 €	58.01 %

# **COMPTE ADMINISTRATIF 2022**

#### **EN INVESTISSEMENT**

R - des titres émis pour D - des mandats émis pour	2 824 929,41 € 2 875 049,22 €
soit un déficit de réalisation de	-50 119,81 €
un excédent global de 2021 de	80 806,19 €
R - RAR 2022 D - RAR 2022	366 872,35 € 332 518,20 €
Soit un excédent de RAR de	34 354,15 €

Un excédent pour l'année 2022 correspondant au déficit de réalisation + l'excédent 2021 30 686,38 €

65 040,53 €

# **EN FONCTIONNEMENT**

SOIT UN EXCEDENT CUMULE DE

R - des titres émis pour	10 633 818,59 €
D - des mandats émis pour	10 910 571,90 €
	-276 753,31 €
un excédent global de 2021 de	1 775 091,18 €

SOIT UN EXCEDENT CUMULE DE 1 498 337,87 €

Répartition exécdent de fonctionnement

002 1 498 337.87 € 1068

# **POUR MEMOIRE**

COMPTE ADMINISTRATIF 2021			
EN INVESTISSEMENT			
R - des titres émis pour	2 089 438.06 €		
D - des mandats émis pour	1 502 639.22 €		
soit un excédent de réalisation de	586 798.84 €		
un déficit global de 2020 de	- 505 992.65 €		
R - RAR 2021	552 855.54 €		
D - RAR 2021	460 018.56 €		
Soit un excédent de RAR de	92 836.98 €		
SOIT UN EXCEDENT CUMULE DE	173 643.17 €		
Un excédent pour l'année 2021 correspondant à	l'excédent de réalisation + le déficit 2020		
+ 80 806.19 €			
EN FONCTIONNEMENT			
R - des titres émis pour	11 060 931.88 €		
D - des mandats émis pour	9 979 887.98 €		
Soit un excédent de réalisation de	1 081 043.90 €		
un excédent global de 2020 de	694 047.28 €		
SOIT UN EXCEDENT CUMULE DE	1 775 091.18 €		
Répartition excédent de fonctionnement			
002	1 775 091.18 €		

# I – EVOLUTION DES CHAPITRES

La tableau ci-dessous retrace l'évolution des chapitres sur les 2 derniers comptes administratifs.

# 1) FONCTIONNEMENT DEPENSES

LIBELLE	CA 2021	CA 2022	COMPARAISON CA 2022/2021 EN €	COMPARAISON CA 2022/2021 EN %
011 charges à caractère générale	2 505 701,22 €	3 139 836,58 €	634 135,36	25,31%
012 charges du personnel	5 767 206,37 €	6 268 840,58 €	501 634,21	8,70%
014 Atténuation des produits	460 913,00	460 913,00	0,00	0,00%
65 autres charges de gestion courante	605 485,18	550 372,35	-55 112,83	-9,10%
66 charges financières (intérêts + ICNE N)	96 466,45	96 242,08	-224,37	-0,23%
67 charges exceptionnelles	2 097,22		2 257,57 Accusé de réception en préfecture	
			095-219500600-20230615-11-09-0 Date de réception préfecture : 15/0	

3

TOTAL	9 979 887,98	10 910 571,90	930 683,92	9,33%
042 dotations et amortissements	519 003,07	370 012,52	-148 990,55	-28,71%
68 Dotation provision	23 015,47	20 000,00	-3 015,47	-13,10%

# 2) FONCTIONNEMENT RECETTES

LIBELLE	CA 2021	CA 2022	COMPARAISON CA 2022/2021 EN €	COMPARAISON CA 2022/2021 EN %
70 vente de produits et prestations	706 040,31	887 394,16	181 353,85	25,69%
73 impôts et taxes	6 160 820,59	6 686 662,51	525 841,92	8,54%
74 dotations subventions et participations	3 698 787,24	2 914 644,87	-784 142,37	-21,20%
75 autres produits de gestion	99 946,16	57 122,36	-42 823,80	-42,85%
013 atténuation de charges	108 142,19	64 518,45	-43 623,74	-40,34%
042 transfert entre sections	2 549,37	0,00	-2 549,37	-100,00%
77 produits exceptionnels	284 646,02	23 476,24	-261 169,78	-91,75%
TOTAL	11 060 931,88	10 633 818,59	-427 113,29	-3,86%

# 3) INVESTISSEMENT DEPENSES

LIBELLE	CA 2021	CA 2022	COMPARAISON CA 2022/2021 EN €	COMPARAISON CA 2022/2021 EN %
16 emprunts	371 178,67	410 739,21	39 560,54	10,66%
20 + 21 + 23	1 056 958,73	1 107 693,70	50 734,97	4,80%
10 Fonds de réserve	57 368,95		-57 368,95	-100,00%
040 transfert entre sections	2 549,37		-2 549,37	-100,00%
041 Opérations patrimoniales	10 121,00	1 353 616,31	1 343 495,31	13274,33%
27 Autres immobilisations financières	4 462,50	3 000,00	-1 462,50	-32,77%
TOTAL	1 502 639,22	2 875 049,22	1 372 410,00	91,33%

# 4) INVESTISSEMENT RECETTES

LIBELLE	CA 2021	CA 2022	COMPARAISON CA 2022/2021 EN €	COMPARAISON CA 2022/2021 EN %
1068 prélèvement	30 000,00	0,00	-30 000,00	-100,00%
10 apports dotations réservées	874 274,84	42 266,58	-832 008,26	-95,17%
13 subventions d'équipement	655 117,15	·   .	-496 293,15 Accusé de réception en préfecture	

095-219500600-20230615-11-09-06-23-DE Date de réception préfecture : 15/06/2023

4

16 emprunts		900 000,00	900 000,00	
165 cautionnement	922,00	210,00	-712,00	-77,22%
040 opérations d'ordre entre sections	519 003,07	370 012,52	-148 990,55	-28,71%
041 Opérations patrimoniales	10 121,00	1 353 616,31	1 343 495,31	13274,33%
TOTAL	2 089 438,06	2 824 929,41	735 491,35	35,20%

En fonctionnement dépenses le compte administratif 2022 laisse apparaître une augmentation de + 9.33 % par rapport à 2021. La hausse de +25% des charges à caractère général est en lien direct avec un contexte inflationniste, répercussion de la guerre en Ukraine et de la crise sanitaire.

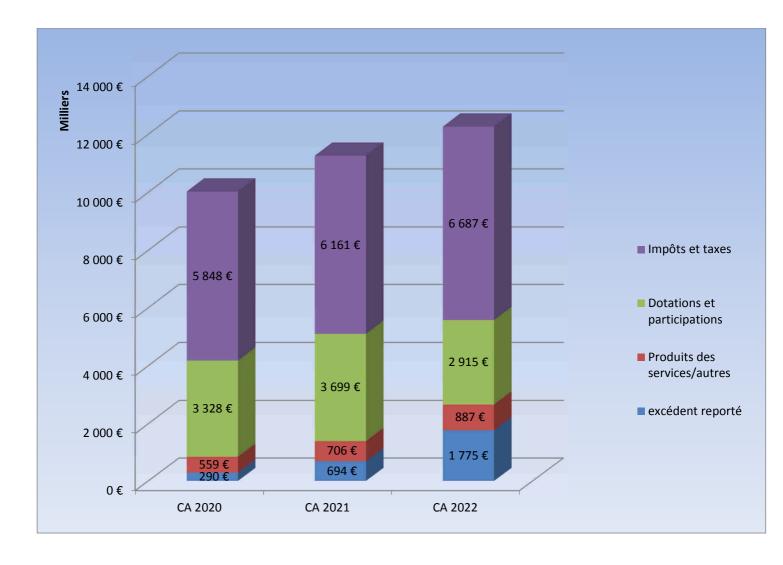
Les charges de personnel augmentent de + 8.7%. Quant aux recettes elles connaissent une baisse de 3.86 % par rapport à 2021. La revalorisation des bases fiscales, la comptabilisation des nouveaux habitants ont permis une hausse de 8.5% des recettes fiscales.

En section d'investissement dépenses et recettes on retrouve le démarrage de certaines opérations prévues au plan pluri annuel d'investissement.

#### I - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

#### A / RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Evolution des recettes de fonctionnement



Le détail par chapitre s'établit comme suit :

Chapitre nature	Compte budgétaire	CA 2021	CA 2022	VARIATION CA2022/2021
013 - Atténuation de charges	6419 - Remb. rémunérations de personnel	108 142,19 €	64 518,45 €	-40,34%
Total 013 - Atténuation de charges		108 142,19 €	64 518,45 €	-40,34%
70 - Produits des services	70311 - Concessions dans les cimetières	4 580,35 €	8 023,23 €	75,17%
	70312 - Redevances funéraires	250,00 €	0,00€	-100,00%
	70328 - Autres droits de stationnement	2 456,25 €	2 816,00 €	14,65%
	7062 - Redev. services à car. culturel	3 462,00 €	10 544,00 €	204,56%
	70632 - Redev. services à car. de loisirs	54 399,90 €	88 660,80 €	62,98%
	7066 - Redev. services à car. social	132 158,80 €	144 525,24 €	9,36%
	7067 - Red. serv. périscolaires et ens.	505 693,01 €	627 424,36 €	24,07%
•		•	Accusé de réception en p 095-219500600-2023061 Date de réception préfect	5-11-09-06-23-DE

	70688 - Autres prestations de	]		l I
	services	3 040,00 €	5 020,00 €	65,13%
	70878 Autres remboursements	0,00€	380,53 €	
Total 70 - Produits des services		706 040,31 €	887 394,16 €	25,69%
73 - Impôts et taxes	73111 - Contributions directes (TH/TF)	4 336 164,00 €	4 704 634,00 €	8,50%
	7318 - Autres impôts locaux rôles supplémentaires	10 565,00 €	3 281,00 €	-68,94%
	73211 - Attribution compensation interco	625 171,00 €	625 171,00 €	0,00%
	73212 Dotation de solidarité communautaire	130 560,00 €	133 431,00 €	2,20%
	73222 - FSRIF	512 768,00 €	599 819,00 €	16,98%
	7343 - Taxe pylônes électriques	20 808,00 €	21 352,00 €	2,61%
	7351 - Taxe sur l'électricité	62 605,17 €	85 709,68 €	36,91%
	7381 - Taxe add. droits de mutation	462 179,42 €	513 264,83 €	11,05%
Total 73 - Impôts et taxes		6 160 820,59 €	6 686 662,51 €	8,54%
74 - Dotations et participations	7411 - Dotation forfaitaire	1 255 919,00 €	1 289 289,00 €	2,66%
	74121 - DSR	115 995,00 €	122 834,00 €	5,90%
	74127 - DNP	187 804,00 €	219 790,00 €	17,03%
	744- FCTVA récup	28 946,49 €	55 343,22 €	91,19%
	745 - DSI	2 808,00 €	0,00 €	-100,00%
	74718 - Autres (ASP/remb voiries agglo)	49 193,32 €	143 901,20 €	192,52%
	7472 - région (100%EAC) 7473 - Subv.département	32 000,00 €	32 000,00 €	0,00%
	(amendes police/ participation élections	66 965,88 €	15 246,22 €	-77,23%
	7478 - Autres organismes (CAF)	805 134,89 €	837 348,31 €	4,00%
	74832 - Attribution FDTP	90 207,07 €	92 006,92 €	2,00%
	74834 - Attribution exo TF	28 634,00 €	27 136,00 €	-5,23%
	74835 - Attribution exo TH	0,00€	79 750,00 €	400.000/
Tatal 74 Datations	7488 - Participation GPA	1 035 179,59 €	0,00€	-100,00%
Total 74 - Dotations et participations		3 698 787,24 €	2 914 644,87 €	-21,20%
75 - Autres produits gestion courant	752 - Revenus des immeubles	56 114,04 €	45 166,86 €	-19,51%
	757 - Redev.fermiers,concessionn. (FREE antenne/SMGTVO gaz et électricité)	31 796,13 €	5 401,37 €	-83,01%
	7588 - Prod. divers de gest° courante	12 035,99 €	6 554,13 €	-45,55%
Total 75 - Autres produits gestion courant		99 946,16 €	57 122,36 €	-42,85%
	7711 - Pénalités reçues (marché travaux école S Veil)	34 280,00 €	0,00€	-100,00%
	7714 - Admissions non valeur	354,03 €	0,00€	-100,00%
	7718 - Autres produits		3 712,40 €	
	exceptionnels		Accusé de réception en n	

	773 - Mandats annulés exercices antérieurs		73,00 €	
	775 - produit des cessions terrains à SEQENS	216 489,63 €	0,00€	-100,00%
	7788 - divers reversement (reversement assurance statutaire capital décès)	33 522,36 €	19 690,84 €	-41,26%
Total 77 - Produits exceptionnels		284 646,02 €	23 476,24 €	-91,75%
TOTAL 042 Opérations d'ordre		2 549,37 €	0,00 €	-100,00%
TOTAL GENERAL		11 060 931,88 €	10 633 818,59 €	-3,86%

□ Les impôts directs et taxes (Chapitre 73) ont représenté 6 686 662.51 € dont 4 704 634 € pour les impôts locaux (TFB/TFNB) qui progressent selon le coefficient de revalorisation de la valeur locative prévue dans la loi de finances pour 2022, l'intégration des nouveaux habitants.

a) L'attribution de Compensation (A.C.) a baissé suivant les différents transferts de compétences intervenus (Eclairage public, sorties piscine, assainissement etc...)

Bessancourt	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
A.C	625 171	625 171	625 171	625 171 €	622 314 €	711 000 €	705 405 €	956 827 €

# b) La dotation de Solidarité Communautaire (D.S.C.) a été maintenue

Bessancourt	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
D.S.C	133 431	130 560	124 505	122 332 €	126 699 €	135 934 €	134 950.27	160 560 €
							€	

Les dotations et participations (Chapitre 74) représentent 2 914 644.87 €, Ce chapitre regroupe notamment le versement par l'Etat de la participation pour les emplois aidés. La recherche sytématique de subventions auprès des partenaires comme la CAF depuis toujours permet de développer des actions favorisant le lien social, l'éducation, l'inclusion.

On retrouve également suite à la signature de la convention avec l'Etat de la prise en charge jusqu'à 3€ par repas pour l'application du tarif cantine à 1€ pour le quotient le plus bas.

La convention signée avec le département pour la refacturation des charges de fonctionnement de la PMI correspond à une recette d'environ 16 000 €. Un budget neutre pour la Ville.

(en K€)	2017	2018	2019	2020	2021	2022
DGF	1 173	1 192	1 214	1 235	1 255	1 289
Dotation de Solidarité Rurale	94	98	104	109	115	122
Dotation Nationale de Péréquation	151	136	143	158	187	219

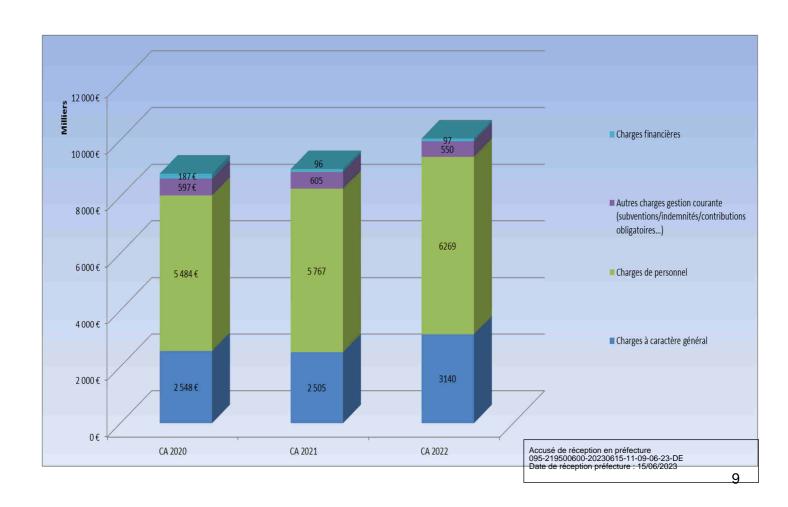
- Les produits des services (Chapitre 70), pour 887 394.16 contre 706 040.31 € en 2021 continuent de progresser suivant la reprise d'activité des services et l'accueil des nouveaux habitants.
- **Les autres produits de gestion courante (Chapitre 75), s'élèvent à 57 122.36 €**

Ce chapitre regroupe les redevance payées par les concessionnaires ainsi que les revenus des immeubles

# Les produits exceptionnels (Chapitre 77), s'élèvent à 23 476.24 €

Le 7788 correspond aux indemnités mensuelles versées par la poste pour le service proposé en mairie par le biais de l'agence postale communale ainsi qu'une prime spécifique pour l'installation

#### **B/LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**



# Ces dépenses s'établissent comme suit :

Chapitre nature	Compte budgétaire	CA 2021	CA 2022	Comparatif CA 2022/2021
011 - Charges à	6042 - Achat presta° service sauf terra ALSH/marché restauration scolaire/colonies/évènements			
caractère général	culturels payants	589 402,03	759 031,57	28,8%
	60611 - Eau & assainissement	24 347,14	41 727,64	71,4%
	60612 - Energie-électricité	114 767,63	139 863,23	21,9%
	60621 - Combustibles (pelés)	6 234,82	873,27	-86,0%
	60622 - Carburants	22 183,06	28 473,91	28,4%
	60623 - Alimentation	4 331,23	6 568,33	51,7%
	60628 - Autres fournitures non stockées	52 888,48	49 097,85	-7,2%
	60631 - Fournitures d'entretien	32 752,98	32 608,41	-0,4%
	60632 - F. de petit équipement	53 003,75	80 771,54	52,4%
	60633 - F. de voirie	15 445,84	14 512,96	-6,0%
	60636 - Vêtements de travail	8 109,35	18 050,68	122,6%
	6064 - Fournitures administratives	14 554,26	12 660,82	-13,0%
	6065 - Livres, disques, cassettes	16 891,04	10 226,50	-39,5%
	6067 - Fournitures scolaires	29 220,78	43 357,87	48,4%
	6068 - Autres matières & fournitures	27 967,26	7 299,45	-73,9%
	6132 - Locations immobilières	21 289,43	63 577,66	198,6%
	6135 - Locations mobilières	90 032,06	96 621,61	7,3%
	614 - Charges locatives	463,44	2 690,01	480,4%
	61521 - Entretien de terrains	15 603,44	10 418,40	-33,2%
	615221 - Entretien de bâtiments	117 555,95	133 356,33	13,4%
	615228 - Entretien réparation autres bâtiments	5 380,80	13 159,32	
	615231 - Entretien de voies			144,6%
	615232 - Entretien réseaux	268 011,95	281 927,48	5,2%
	61551 - Entretien matériel roulant	56 707,91	46 331,62	-18,3%
	01001 - Entiretien materier rouidnt	7 961,79	Accusé de récention engaétactur 095-219500600-20230615-11-09 Date de réception préfecture : 15	90,1% 06/2023 10

61558 - Entretien autres biens			
mobiliers	3 227,03	24 499,69	659,2%
6156 - Maintenance	384 135,52	306 361,42	-20,2%
6161 - Primes d'assurance multi risque	21 699,67	36 083,99	66,3%
6168 - Prime assurance autres	12 000,60	0,00	-100,0%
617 - Etudes et recherches	1 905,00	4 437,00	132,9%
6182 - Doc. générale et Technique 6184 - Versements à des	8 884,03	16 224,66	82,6%
organ.form. 6188 - Autres frais divers (animations	19 320,00	29 699,02	53,7%
culturelles/100%EAC/actions communication/réservation 24 berceaux crèche/adhésion agglo salubrité/dépôts	165 625,98	420 000,34	450.004
sauvages/mutualisation SIG) 6225 - Indemn.			153,6%
comptable,régisseur	110,04	0,00	-100,0%
6226 - Honoraires	7 270,80	13 391,05	84,2%
6227 - Frais d'actes,de contentieux 6228 - Divers (maintenance site de la ville/ assistance instruction	2 739,20	0,00	-100,0%
des ADS)	23 408,87	28 523,60	21,8%
6231 - Annonces et insertions	22 249,92	2 982,00	-86,6%
6232 - Fêtes et cérémonies (feu d'artifice/cérémonies/chèques cadeaux fin année agents	·		
communaux)	45 899,23	115 209,35	151,0%
6236 - Catalogues et imprimés	32 262,60	31 981,05	-0,9%
6237 - Publications	5 256,80	16 198,80	208,1%
6247 - Transp.collectifs( transport piscine élémentaires/cars pour sorties ALSH)	21 477,73	34 890,90	62,5%
6248 - Divers	94,98	0,00	-100,0%
6251 - déplacements (remboursements obligatiore 50% prise en charge carte RER/ frais déplacements agents formation)	1 219,28	5 747,77	371,4%
6256 - Frais de mission	0,00	5 100,00	
6261 - Frais d'affranchissement	18 037,54	21 994,87	21,9%
6262 - Frais de télécommunication	44 951,26	47 061,12	4,7%
627 - Frais services bancaires (paiemen en CB)	1 823,71	2 380,29	30,5%
6282 - Frais de gardiennage	479,86	0,00	-100,0%

	6283 - Frais de nettoyage des locaux	44 616,03	43 974,95	-1,4
	63512 - Taxes foncières	21 637,00	22 925,00	6,0
	6355 - Cartes grises	48,76	416,76	754, <sup>-</sup>
	6358 - Autres droits	144,26	70,14	-51,
	637 - Autres impôts et taxes	69,10	1 339,80	1838,
Total 011 - Charges à				
caractère général		2 505 701,22	3 139 836,58	25,
012 - Charges de personnel	6216 - Personnel affecté par GFP (participation agglo PMM)	41 462,19	34 128,00	-17,
po. 000.	6218 - Autre personnel extérieur	6 264,21	3 456,39	-44,
	6331 - Versement de transport	64 668,01	67 043,86	3,
	6332 - Cotisations au FNAL	16 085,84	19 134,58	19,
	6336 - Cotisation CNG,CG de la FPT	51 446,99	56 941,97	10,
	64111 - Rémunération principale (PT)	1 650 248,29	1 631 286,99	-1,
	64112 - N.B.I. sup. familial traitement	86 353,13	91 855,49	6,
	64118 - Autres indemnités	528 854,23	554 191,61	4,
	64131 - Rémunération	1 252 271,58	1 401 300,89	11,
	64138 - Autres indemnités	314 200,72	396 342,47	26,
	64168 - Autres emplois aidés	77 309,48	265 599,40	243,
	64171 - Apprenti	37 862,35	35 753,07	-5,
	64172 - Apprenti indemnité inflation		500,00	
	6451 - Cotisations à l'URSSAF	738 125,73	803 651,20	8,
	6453 - Cotisations caisses retraite	590 810,46	601 622,32	1,
	6454 - Cotisations ASSEDIC	65 003,99	80 719,97	24,
	6455 - Cotisations Assurances Personnel	150 739,63	186 050,92	23,
	6458 - Cotisations Autres Organismes	19 763,88	23 264,45	17,
	6475 - Médecine du travail	17 091,42	15 997,00	-6,
	6478 - Autres charges sociales	58 644,24	0,00	-100,
Total 012 -				
Charges de personnel		5 767 206,37	Accusé de réception en préfectur 095-219500600-20230615-11-09- Date de réception préfecture : 15/	8, -06-23-DE

1	1			
014 - Atténuations de produits	73923 - Reversement sur FNGIR	460 913,00	460 913,00	0,0%
Total 014 - Atténuations de produits		460 913,00	460 913,00	0,0%
65 - Autres charges gestion courante	6531 - Indemnités élus	103 553,31	102 968,04	-0,6%
	6532 - Frais de mission		153,97	2,311
	6533 - Cotisations retraite élus	6 445,94	6 400,64	-0,7%
	6534 - Cotisation sécurité sociale	11,86	0,00	-100,0%
	6535 - Formation	0,00	120,00	
	6553 - Service d'incendie	106 519,91	108 504,36	1,9%
	6541 - Admission en non valeur	0,00	0,00	
	6554 - Contribution organ.regroup.	2 882,68	0,00	-100,0%
	6558 - Autres dépenses obligatoires	282,67	0,00	-100,0%
	657362 - CCAS	286 000,00	205 000,00	-28,3%
	6574 - Subv. fonct. organ. droit privé 65888 - Charges subv. Gest°	66 144,74	89 369,00	35,1%
	courante (cotisation CNAS/union des maires/ANDES)	33 644,07	37 856,34	12,5%
Total 65 - Autres charges gestion				
courante		605 485,18	550 372,35	-9,1%
66 - Charges financières	66111 - Intérêts des emprunts,dettes	95 940,12	94 336,53	-1,7%
	66112 - ICNE rattachés	-3 795,16	-2 522,14	-33,5%
	6615- Intérêts sur ligne trésorerie	3 349,29	2 920,15	-12,8%
	668 - Autres charges financières	972,20	1 507,54	55,1%
Total 66 - Charges financières		96 466,45	96 242,08	-0,2%
67 - Charges exceptionnelles	673 - Titres annulés (exerc.antér.)	1 270,31	1 178,75	-7,2%
•	6711 - pénalités sur marché 6718 - Autres charges de gestion	468,91	3 176,04 0,00	-100,0%
	678 - Autres charges exceptionnelles	358,00	0,00	-100,0%
Total 67 - Charges				
exceptionnelles		2 097,22	4 354,79	107,6%
68 - Dotations provision semi budgétaire	6817 - dépréciation régularisation pour suppression créances	23 015,47	Accusé de réce <b>zion en précedi</b>	-13,1%
			095-219500600-20230615-11-09- Date de réception préfecture : 15/	-06-23-DE -06/2023 

Total 68 - Dotations semi budgétaire		23 015,47	20 000,00	-13,1%
042 - Opérations d'ordre entre sections	6811 - Dot.amort.immos incorp.& corp	299 964,07	370 012,52	23,4%
	675 - Valeur comptable immo cédes terrains vendus à SEQENS 6761 - Différence positive sur réalisation vente terrains	29 987,20	0,00	-100,0%
	SEQENS	189 051,80	0,00	-100,0%
Total 042 - Opérations d'ordre entre sections		519 003,07	370 012,52	-28,7%
TOTAL GENERAL		9 979 887,98	10 910 571,90	9,3%

Les charges à caractère général (chapitre 011) s'élèvent à 3 139 836.58 € contre 2505 701.22 € en 2021, soit une hausse comme précédemment précisée due à un contexte inflationniste avec les répercussions de la guerre en Ukraine et de la crise sanitaire. Soit des augmentations importantes obervées sur les dépenses d'énergie, de l'alimentation (marché restauration scolaire). De plus il y a les dépenses liées à la réservation de 24 berceaux auprès de la crèche les Chabulons, ainsi que l'ouverture de 2 classes sur l'école Simone Veil. Les classes de découvertes ont pu être à nouveau organisées par les écoles.

La programmation culturelle a retrouvé son niveau d'avant COVID et les actions du 100 %EAC ont été poursuivies.

La relance des séjours été a connu un vif succès tout comme les stages sportifs.

La Ville multiplie pour plus d'efficience sa collaboration avec la communauté d'agglomération du Valparisis pour certaines dépenses qui aujourd'hui ne nécessitent pas le recrutement d'agents à temps plein. La hausse des charges à caractère général a été absorbée par les subventions perçues de la CAF, les recettes fiscales nouvelles, les participations des familles suivant l'application du quotient familial.

# Les charges de personnel (Chapitre 012) ont augmenté de 8.7 %, suivant :

•	le glissement vieillesse technicité (GVT) est l'augmentation « mécanique » de la masse salariale gents publics en raison de l'augmentation de leur rémunération liée à leur déroulement de carrière cements d'échelon, de grade…).
	Augmentation du point d'indice de +3.5%
ler ma	Revalorisation du SMIC. Le taux horaire du SMIC a augmenté le 1er janvier 2022 (10,57 euros), le ai 2022 (10,85 euros) et le 1er août 2022 (11,07 euros)
□ mai 20	Relèvement du traitement minimum de la fonction publique suite à l'augmentation du SMIC au 1er 022 ;
٦	Reclassement des agents de catégorie C :

Accusé de réception en préfecture 095-219500600-20230615-11-09-06-23-DE Date de réception préfecture : 15/06/2023

14

□ B.	Revalorisation des grilles de catégorie B et intégration des auxiliaires de puériculture en catégorie
□ Heu	res supplémentaires versées dans le cadre des éléctions
et resp	La réforme de la protection sociale est entrée en vigueur au 01 janvier 2022. La participation de la ivité est de 15 € brut pour l'ensemble des agents ayant souscrits une complémentaire santé solidaire consable. Dans le cadre de sa politique sociale la ville, depuis de nombreuses années, participe e traitement brut jusqu'à 15 €.

- Les autres charges de gestion courante (chapitre 65) n'appellent aucune observation car elles restent au même niveau.
- Les charges exceptionnelles (chapitre 67) sont en diminution et correspondent aux annulations de titres sur les produits des services suivant les justificatifs transmis par les familles

Des subventions aux associations, CCAS, personnes physiques dans le cadre de la subvention pour l'acquisition de vélos électriques et coopératives scolaires ont été versées suivant le détail ci-dessous

#### (Article L. 2313-1 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de	Prestations en nature
Personnes de droit privé	la subvention (numéraire)	
•		
Associations		
ASSO ACPG CATM TOE BESSANCOURT	300,00	
ASSO AEPB TENNIS DE TABLE	2 000,00	
ASSO AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE BESSANCOURT ASSO APE DES PARENTS D'ELEVES DE ST EXUPERY	1 000,00 250,00	
ASSO ASSOC A COEUR JOIE	500,00	
ASSO ASSOC DES FAMILLES	1 000,00	
ASSO ASSOC DU PERSONNEL	5 000,00	
ASSO ASSOC SPORTIVE	2 250,00	
ASSO BADMINTON CLUB BESSANCOURTOIS	1 500,00	
ASSO BASKET CLUB DE FREPILLON MERIEL	1 200,00	
ASSO BESSAN'COOP	2 000,00	
ASSO COSMOPOLITAN CLUB TAVERNY ASSO ENTENTE MERY MERIEL BESSANCOURT	1 000,00 8 000,00	
ASSO ENTENTE MERT MERIEL BESSANCOURT	5 000,00	
ASSO FCPE	150,00	
ASSO HORNS OF DESOLATION	1 000,00	
ASSO LES AMIS DE BESSANCOURT	300,00	
ASSO LES BISOUDOUX	815,00	
ASSO LES JARDINS COURTOIS DE BESSANCOURT	500,00	
ASSO OCCE 95 COOP SCOL 1046	4 738,00	
ASSO OCCE 95 COOP SCOL 1047	5 232,00	
ASSO OCCE 95 COOP SCOL 2060	8 994,00	
ASSO OCCE 95 COOP SCOL 2061 ASSO OCCE 95 PRIM SIMONE VEIL 2525	11 760,00 8 500,00	
ASSO OLYMPIQUE CYCLISTE VAL D'OISE	3 750,00	
ASSO PARENTS INDEPENDANTS LAMARTINE	600,00	
ASSO PETANQUE DE BESSANCOURT	150,00	
ASSO PREVENTION ROUTIERE	200,00	
ASSO RANDORI CLUB BESSANCOURT	2 000,00	
ASSO STUDIO FIT	3 500,00	
ASSO TENNIS CLUB BESSANCOURT	2 000,00	
ASSO TSN95 ASSO VOLLEY BALL TAVERNY/SAINT LEU	500,00 500,00	
Entreprises	300,00	
Personnes physiques		
ALLAMELLON Marie-Laurence	60,00	
ANDREU Stéphanie	120,00	
BOULAIS Thomas BROUSSEAU Ghislaine	60,00	
CALDERA Audrey	60,00 60,00	
CARTALADE Laurence	60,00	
CHARRETOUR Alain	60,00	
CHAUZEIX Alain	60,00	
CHINSKY Gregory	60,00	
DALL'AGNOL FAUQUET Marion	60,00	
DE JONG Sylvie	140,00	
DESFONTAINE Laurence	60,00	
DIBONGUE Adeline DUBOIS Michel	60,00 100,00	
FREYERMUTH Christiane	60,00	
GATTERER Marie-Jeanne	60,00	
GUILLOU Robert	80,00	
GURER Mehmet	60,00	
HABDI Samia	140,00	
LABORY Nathalie	60,00	
LADYGA André	60,00	
LAZAAR Farid	160,00	
LE MEUR Alexis	100,00	
LEBOURG Claire LEITAO Rosa	60,00 60,00	
LEROY Pascale	60,00	
MARIE Laura	60,00	
INANIE Laula		

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
MARTINEZ Corinne	60,00	
MIZI OUALLAOUA Mohamed	140,00	
PEREIRA DE MIRANDA Nathalie	60,00	
PEYRUSAUBES Céline	80,00	
PIEULET Jean François	60,00	
POIDEVIN Marianne ou Patrick	60,00	
REGNIER Karine Hassina	60,00	
ROMAN Laurence	60,00	
ROQUES Dorian	80,00	
SCHOLLER Raphael	60,00	
STOLL Vivien	60,00	
THIBOS Jacqueline	140,00	
TREUIL Isabelle	60,00	
VILTART Nathan	100,00	
<u>Autres</u>		
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
Régions		
<u>Départements</u>		
Communes		
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,)		
ADMINISTRATIONS CCAS	205 000,00	
<u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	294 369,00	

- Les charges financières (chapitre 66) pour 96 242.08 € correspondantes au règlement des intérêts d'emprunt et à la régularisation des ICNE par le biais de la contre passation et qui restent stables par rapport à l'exercice 2021.
- Les atténuations de produits (chapitre 014) ne concernent que la participation au FNGIR (Fonds National de Garantie Individuelles des Ressources) prélevé directement sur les produits fiscaux. En effet, la suppression de la taxe professionnelle en 2010 a entraîné la création d'un Fonds national de garantie individuelle des ressources visant à équilibrer les conséquences financières de la réforme pour les collectivités locales. Les montants perçus ou versés chaque année par les collectivités locales au titre du FNGIR sont fixes.
- Les opérations d'ordre comprennent la dotation aux amortissements dont le montant reste également stable

#### II - LA SECTION D'INVESTISSEMENT

# A / RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les **recettes d'investissement** s'établissent à **2 824 929.41 euros** et 366 872.35 € de restes à réaliser suivant le détail par chapitre ci-dessous :

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2021)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	821 605,54	158 824,00	172 855,54	489 926,00
1321	Etat et établissements nationaux	40 000.00	26 259,00	40 000,00	0,00
1322	Régions	334 017,79	23 440,00	49 017,79	261 560,00
1323	Départements	76 487,75	0,00	76 487,75	0,00
1337	Dotation de soutien à l'investissement local	363 750,00	109 125,00	0,00	254 625,00
1341	Dotat° équipt territoires ruraux	7 350,00	0,00	7 350,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	948 250,00	900 000,00	0,00	48 250,00
1641	Emprunts en euros	948 250,00	900 000,00	0,00	48 250,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 769 855,54	1 058 824,00	172 855,54	538 176,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	201 318,00	42 266,58	194 016,81	0,00
10222	F.C.T.V.A.	201 318,00	0,00	194 016,81	7 301,19
10226	Taxe aménagt Verst sous-densité	0,00	42 266,58	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	210,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	750 000,00		0,00	
	Total des recettes financières	951 318,00	42 476,58	194 016,81	714 824,61
-	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	2 721 173,54	1 101 300,58	366 872,35	1 253 000,61
021	Virement de la section de fonctionnement	868 763,83			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	404 000,00	370 012,52		33 987,48
2802	Frais documents d'urbanisme	29 000,00	28 578,40		421,60
28031	Amortissements des frais d'études	85 000,00	82 516,29		2 483,71
	Communes du GFP - Bâtiments et installations	1 500,00	461,31		1 038,69
28051	Concessions et droits similaires	12 000,00	2 065,20		9 934,80
28121 28128	Plantations d'arbres et d'arbustes Autres agencements et aménagements de terrains	1 000,00 37 000,00	627,80 36 823,40		372,20 176,60
28128 28138	Autres agencements et amenagements de terrains Autres constructions	15 000,00	0,00		15 000,00
28152	Installations de voirie	25 000,00	23 862,03		1 137,97
281531	Réseaux d'adduction d'eau	2 500,00	2 032,11		467,89
281534	Réseaux d'électrification	2 500,00	2 397,35		102,65
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	20 000,00	19 706,04		293,96
281578	Autre matériel et outillage de voirie	500,00	0,00		500,00
28182	Matériel de transport	23 000,00	22 610,54		389,46
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	57 000,00	56 643,74		356,26
28184	Mobilier	34 000,00	32 929,28		1 070,72
28188	Autres immobilisations corporelles	59 000,00	58 759,03		240,97
TOTAL	. DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 272 763,83	370 012,52		902 751,31
041	Opérations patrimoniales	1 392 803,09	1 353 616,31		39 186,78
2031	Frais d'études	1 392 803,09	1 353 616,31		39 186,78
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	2 665 566,92	1 723 628,83		941 938,09
тота	L DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	5 386 740,46	2 824 929,41	366 872,35	2 194 938,70
	Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2021	80 806,19		•	

- Les dotations 42 266.58 euros (chapitre 10 or 1068), comprenant la taxe d'aménagement, le FCTVA a été mis en reste à réaliser pour 194 016.81 €
- Les subventions d'investissement (chapitre 13) pour 158 824 euros, relatives au versement des subventions suivantes :

# **REGION IDF**

Capteurs de CO2 : 8 104 € Poulailler urbain : 9 040 €

Jardins des hauts tertre : 10 000 €

#### DRAC

Etudes tecniques église : 5 040 €

Avance restauration travaux urgents église : 13 115 €

**ETAT** 

Avance travaux centre bourg : 109 125 €

- > Un autofinancement prévisionnel de 868 763.83 € pour le financement des investissements
- Un recours à l'emprunt modéré pour 400 000 € issu des restes à réaliser 2021 et 500 000 € d'emprunt sur 2022
  - Des recettes d'ordre correspondantes aux dotations aux amortissements ainsi que les opérations patrimoniales pour l'intégration des dépenses antérieures au 2031 (études) qui n'ont pas été suivies de réalisation.

#### **B/DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Les **dépenses d'investissement** s'établissent à **2 875 049.22 euros** et 332 518.20 € de restes à réaliser. La répartition par chapitre est la suivante :

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2021)	Mandats émis	i oaiiooi aa	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	224 637,74	40 156,08	19 982,39	164 499,27
202	Frais doc. urbanisme, numérisat°	35 278,80	0,00	0,00	35 278,80
2031	Frais d'études	140 040,94	29 446,08	17 906,39	92 688,47
2051	Concessions et droits similaires	49 318,00	10 710,00	2 076,00	36 532,00

204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	1 317 396,44	739 886,32	205 040,31	372 469,81
2111	Terrains nus	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00
	Autres agencements et aménagements de terrains	330 000,00	142 126,86	8 640,00	179 233,14
21311	Hôtel de ville	19 479,62	24 469,15	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	103 635,39	90 678,72	0,00	12 956,67
21316	Équipements du cimetière	6 944,40	6 944,40	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	40 829,64	71 422,57	45 672,60	0,00
2138	Autres constructions	0,00	2 406,10	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	150 000,00	126 798,48	0,00	23 201,52
2152	Installations de voirie	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	12 813,92	0,00
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	0,00	3 500,40	0,00	0,00
2161	Oeuvres et objets d'art	0,00	16 305,42	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	60 000,00	23 999,00	6 264,00	29 737,00
	Matériel de bureau et matériel informatique	83 113,07	79 210,40	0,00	3 902,67
2184	Mobilier	82 615,00	70 186,13	9 473,06	2 955,81
2188	Autres immobilisations corporelles	370 779,32	81 838,69	122 176,73	166 763,90
	Opérations d'équipement n° 1004 équipement polyvalent	1 060 000,00	67 636,80	88 254,29	904 108,91
	Opérations d'équipement n° 1005 aménagement ludothèque	166 525,00	87 392,42	3 751,61	75 380,97
	Opérations d'équipement n° 1009 résorpsion dépôts sauvages	0,00	24 001,60	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n° 1010 rénovation façades hôtel de Ville	582 000,00	0,00	0,00	582 000,00
	Opérations d'équipement n° 1011 aménagement centre bourg	57 880,00	46 584,12	14 366,40	0,00
	Opérations d'équipement n° 1012 rénovation église	193 304,38	102 036,36	1 123,20	90 144,82
	Total des dépenses d'équipement	3 601 743,56	1 107 693,70	332 518,20	2 161 531,66
16	Emprunts et dettes assimilées	470 000,00	410 739,21	0,00	59 260,79
1641	Emprunts en euros	0,00	410 739,21	0,00	0,00
	Į į		1	l éception en préfecture	1

16411	Emprunts en euros	470 000,00	0,00	0,00	470 000,00
27	Autres immobilisations financières	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	473 000,00	413 739,21	0,00	59 260,79
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	4 074 743,56	1 521 432,91	332 518,20	2 220 792,45
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		0,00	0,00	
041	Opérations patrimoniales	1 392 803,09	1 353 616,31	0,00	39 186,78
2111	Terrains nus	7 926,96	7 926,96	0,00	0,00
2128	Autres agencements	20 326,02	20 326,02	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	770 053,76	770 053,76	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	479 602,36	440 415,58	0,00	39 186,78
2151	Réseaux de voirie	39 895,23	34 681,59	0,00	5 2 1 3,64 0,00
2152	Installations de voirie	74 998,76	80 212,40		
				0,00	
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	1 392 803,09	1 353 616,31	0,00	39 186,78

# Le chapitre 20 regroupe les études et acquisitions de logiciels pour 40 156.08 dont :

Suivi marché exploitation chauffage : 6 720 €

Etudes et suivi chantier local PM, ludothèque : 6 200 €

Etudes de programmation : 7 410 €

Logiciel urba : 4 440 €

Logiciel Fast transmission doc démat : 3 978 €

Logiciel ludothèque : 2 292 €

Le chapitre 21 (hors opérations) regroupe les travaux dans les bâtiments, ceux concernant la voirie, et les acquisitions de matériel pour un montant de 739 886.32 €

2128 : 142 126.86 €

Création du city stade

21311 : 24 469.15 €

➤ Alarme anti intrusion: 5 885.22 €

➤ Solde travaux électricité salle coworking : 8 707.67 €

➤ Remplacement menuiseries portes avant et arrière : 9 876.26 €

#### 21312 : 90 678.72 €

- ➤ Remplacement des rideaux école St Exupéry : 29 652 €
- Réfection sanitaire de la cour école St Exupéry : 44 208.06 €
- ➤ Remplacement des menuiseries coté avenue école St Exupéry : 16 818.66 €

#### 21316 : 6 944.40 €

➤ Agrandissement columbarium : 6 944.40€

#### 21318:71 422.57 €

- ➤ Travaux aménagement local police municipal : 35 818 €
- Marché de chauffage P3 : 35 400.71 €

#### 2138 : 2 406.10 €

Frais de notaire suite vente EPIF rue des Courgents pour 2 406.10 €

#### 21568 : 3 500.40 €

Remplacement poteaux incendie avenue de Paris : 3 500.40 €

#### 2161:16 305.42 €

Création et réalisation sculpture Par Keller avec les enfants des ALSH: 16 305.42

#### 2182 : 23 999 €

➤ Acquisition véhicule Renault Master pour CTM, remplacement véhicule volé : 23 999 €

#### 2183:79 210.40 €

- Matériel informatique pour salle coworking et salles de réunions : 39 717.75 €
- Acquisition TNI école Simone Veil suite ouverture de classe : 5 764 €
- Matériel informatique pour serveur : 6 513.67 €
- Matériel pour logiciel ADS : 14 522.40 €
- Renouvellement matériel informatique pour les ervices (écran, ordinateurs portables etc...) :
   12 692.58 €

# 2184 : 70 186.13 €

- Mobilier pour ludothèque : 7 039.10 €
- Mobilier pour les écoles suivant les ouvertures de classes ou remplacement du mobilier : 54 185.13
   €
- Mobilier pour état civil : 3 209.20 €
- Mobilier renouvellement services : 12 791.80 €

# 2188 : 81 838.69 €

- Remplacement jeux cour école maternelle St Exupéry : 14 929.44 €
- ➤ Remplacement jeux cour ALSH maternelle St Exupéry : 10 393.08 €
- Jeux cour maternelle Simone Veil : 7 193.70 €
- Acquisition isoloirs: 5 830.80 €
- Remplacement sèche linge professionnel maison petite enfance : 3 348.70 €
- ➤ Equipement radio police municipale : 2 318.64 €
- ➤ Autolaveuse pour complexe Maubuisson : 7 524.08 €
- Souffleurs espaces verts : 1 720.80 €
- Capteurs co2 pour les classes : 9 886.08 €
- Lits dortoir St Exupéry : 9 444.17 €
- ➤ Taille haies : 1 400 €
- Matériel ALSH : 1 496.42 €
- Matériel pour fêtes et cérémonies : 6 452.78 €

- ➤ Le chapitre 16 concerne le remboursement du capital de la dette et les cautions pour 410 739.21 €
- ➤ Le chapitre 041 concerne les opération patrimoniales intégrant les études du compte 2031 qui n'ont pas été suivies de réalisation et qui feront l'objet, l'année prochaine, d'une récupération de la TVA pour 1 353 616.21 €

#### C/ LA DETTE ET LA CAF

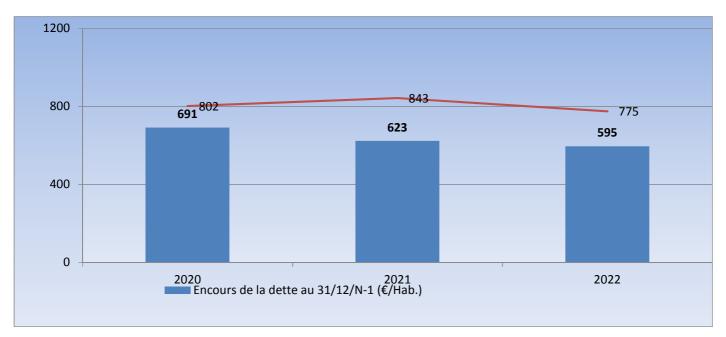
#### ☐ La dette

La structure de la dette est composée uniquement de taux fixes. La ville ne détenant aucun emprunt à taux structurés, l'ensemble de la dette est classé 1-A dans la grille de classification Gissler, ce qui correspond au niveau de risque le plus faible.

Le recours à l'emprunt reste modéré et en corrélation avec la capacité financière de la collectivité.

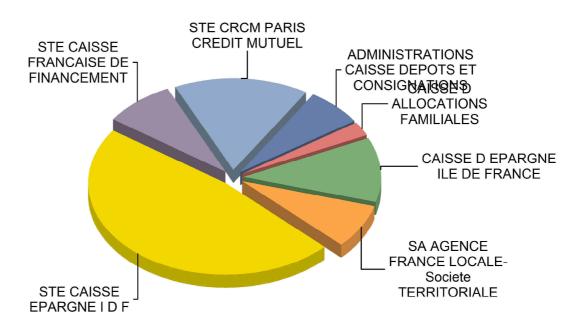
Au 31/12/2022 le délai de désendettement (encours de la dette/épargne brute) de la commune est estimé à 2.93 ans pour une dette par habitant de 595 €, ces chiffres sont respectivement de 4,3 ans et 775 € pour les communes de la strate démographique (5000 à 10 000 habitants) en 2021.





Au 31/12/2022, l'encours de dette d'un montant de 5.2 M€ est constitué de 14 emprunts dont la répartition par prêteur dont la durée résiduelle est de 13 ans.

# Répartition des échéances par prêteur pour l'exercice 2022

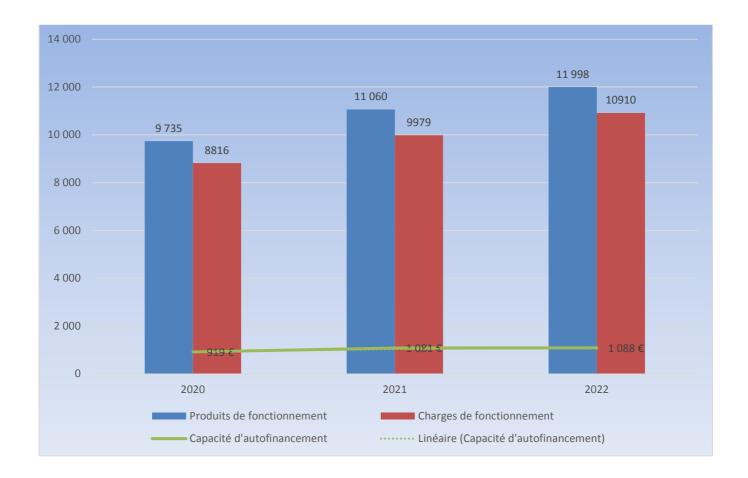


ADMINISTRATIONS CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	34 182,59 €	6,7%
CAISSE D ALLOCATIONS FAMILIALES	12 000,00 €	2,4%
CAISSE D EPARGNE ILE DE FRANCE	58 353,80 €	11,5%
SA AGENCE FRANCE LOCALE- Societe TERRITORIALE	38 992,91 €	7,7%
STE CAISSE EPARGNE I D F	241 120,00 €	47,6%
STE CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT	41 381,20 €	8,2%
STE CRCM PARIS CREDIT MUTUEL	80 545,24 €	15,9%
Total :	506 575,74 €	100,0%

# ☐ La Capacité d'Auto Financement

Pour rappel la CAF nette est égale à la CAF brute (dépenses réelles de fonctionnement –recettes réelles de fonctionnement) amputée du remboursement en capital. Cela représente donc l'autofinancement de la collectivité qui sert à financer les investissements.

La formation de l'autofinancement se détermine au moment du budget primitif par les inscriptions entre le 023 et le 021. L'autofinancement se fixe en fonction des investissements à financer sur l'exercice, la CAF brute varie donc d'une année à l'autre.



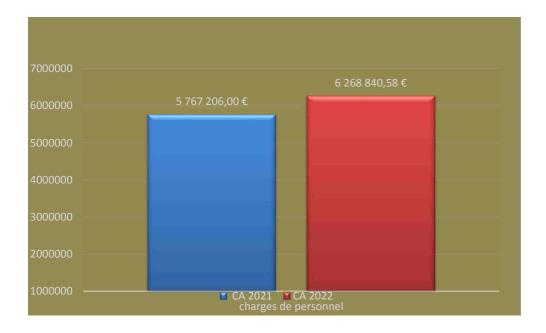
#### 2. LE VOLET RESSOURCES HUMAINES.

En déclinaison de nouveaux principes énoncés par la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) et traduits dans l'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales et selon le décret n°2016-841 du 24 juin 2016 relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de publication et de transmission du rapport relatif au compte administratif, ce dernier contient une présentation rétrospective issue du dernier bilan social.

# 1) L'évolution des dépenses de personnel.

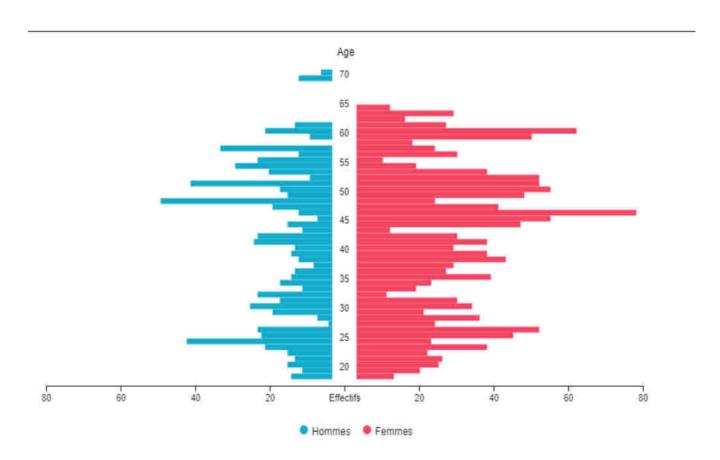
# A. Evolution des dépenses

Les charges de personnel constituent le principal poste de dépenses du budget : 59.47% des dépenses de fonctionnement. Pour garantir un meilleur service rendu, le choix pour certains secteurs est de ne pas externaliser, comme pour l'entretien des bâtiments. De plus, mécaniquement l'apport de population nécessite l'ouverture de nouvelles structures comme l'école Simone Veil, ou de besoins supplémentaires comme dans le domaine de la sécurité.



Le bilan social établi au titre de l'année 2022 fait apparaître les éléments suivants :

# Pyramide des âges



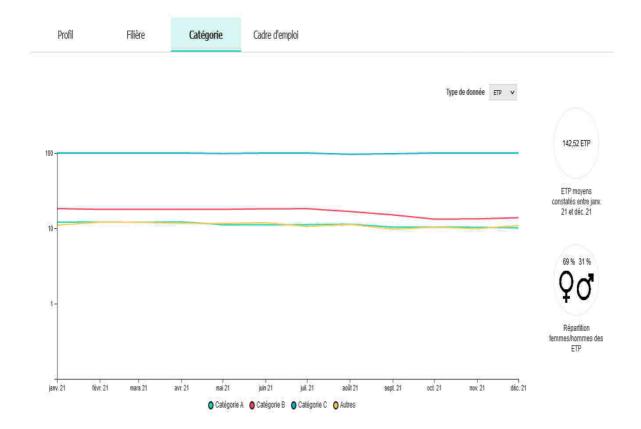
La pyramide des âges illustre une stratégie d'embauche régulière d'agents plus jeunes tendant à favoriser l'équilibre entre les classes d'âges (contrats PEC, apprentis, cadres intermédiaires). Elle permet aussi de

définir une progression dans la carrière de chacun, et de réguler les flux d'entrée et de sortie (départs retraites, mutations, fin de contrats).

Pour information, les 3 agents femmes de plus de 70 ans sont des intervenantes retraitées rémunérées en 2022 pour la musique et activités dans les écoles. L'agent homme de plus de 69 ans est un professeur de musique.

Au 31 décembre 2022, le nombre d'agents communaux rémunérés en ETP était de : 154.73 contre 142.52 en 2021

En effet, suivant l'encadrement nécessaire à l'accueil des enfants la Ville a renforcé les équipes dans les accueils de loisirs, la restauration et les écoles.



L'Équivalent Temps Plein est une unité de mesure permettant d'évaluer la quantité de travail effectuée par un agent. Un agent recruté à temps plein correspond à un ETP. Pour obtenir la moyenne de la capacité de travail de la collectivité, tous les ETP sont additionnés. A Bessancourt nous avons une moyenne de 172 agents pour un nombre d'ETP de 154.73.

Cette mesure essentielle permet d'établir un budget fiable, de connaître notre effectif, d'organiser et de gérer au mieux la masse salariale. Nous pouvons ainsi prévoir la quantité de ressources nécessaires en fonction des besoins et d'en optimiser le volume.



# Répartition globale au dernier mois

- Titulaires : 53,35% Contractuels de droit public : 39,98%
- Contractuels de droit privé : 3,07%
- Assistantes maternelles : 3,61%

% masse salariale

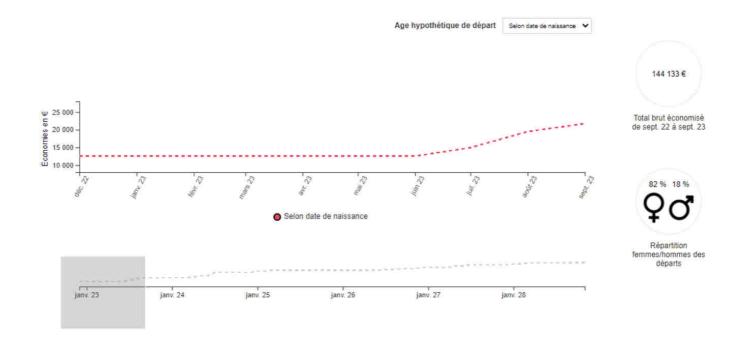


# Répartition globale au dernier mois

Catégorie C : 70,60%
 Catégorie B : 13,00%
 Catégorie A : 12,78%
 Autres : 3,61%

% masse salariale

# Prospective départs à la retraite



L'anticipation des départs à la retraite permet d'amener de la diversité et de la dynamique dans la collectivité. Cela assure également à la collectivité d'intégrer des aptitudes et des compétences que la ville souhaite développer suivant ses besoins. C'est également un outil budgétaire pour évaluer les coûts de remplacement ou d'optimisation pour rester à coûts constants sur certains postes. L'accompagnement à le reconversion professionnelle dispensé depuis plusieurs années est une passerelle pour la continuité dans certains services.

# Tableau des rémunérations par filière

Filière (valeurs mensuelles)	Coût mensuel brut moyen année 2022
Filière médico-sociale	3 362
Filière police	4 214
Filière sportive	3 373
Filière administrative	4 033
Filière animation	2 613
Filière technique	2 767
Filière culturelle	1 624
Filière sociale	3 077

# **Conclusion**:

Le compte administratif 2022 est conforme aux engagements pris lors du débat d'orientations budgétaires en 2022.

L'exécution budgétaire s'appuie de façon continue sur la maîtrise des coûts de fonctionnement pour préserver la capacité d'autofinancement de la commune sur le long terme,

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur le compte administratif 2022.